

### EN BREF

Outre la recherche de modalités de gestion des habitats forestiers et des milieux intra forestiers associés favorables à la conservation de la biodiversité ou à sa restauration, les enjeux du réseau arboré sont :

- de conforter les zones forestières nodales, en maîtrisant les contraintes et pressions qui les menacent directement sur leur pourtour, par l'instauration de zones tampons périphériques faisant l'objet d'une approche qualitative spécifique,
- de relier les massifs et les bois du territoire entre eux, mais aussi avec ceux des territoires voisins (massifs de Phalempin et de l'Offlarde vers la Pévèle, massif de Mormal vers l'Avesnois), en s'appuyant sur les éléments de maillage arboré existants (haies, alignements, ripisylves, bosquets, peupleraies) en les préservant, en les confortant et en les restaurant.



### Tableau des habitats d'intérêt communautaire présents au sein des massifs forestiers

Code Natura 2000 (* : habitat prioritaire)	Intitulé du type d'habitat
<b>Habitats forestiers</b>	
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i>
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>
9190	Chênaies pédonculées à Molinie bleue
91D0*	Tourbières boisées
91D1*	Tourbières boisées
91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>
<b>Habitats non forestiers</b>	
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>
4030	Landes sèches européennes
6230*	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagneuses (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
6410	Prairies à <i>Molina</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude
7150	Dépansions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>

Chambre d'Agriculture du Nord, CRPF, ONF, PNR Scarpe-Escaut - 2005

### Le réseau forestier

Le réseau forestier se structure à partir de zones centrales constituées par les massifs forestiers domaniaux, également cœur historique du Parc. D'autres bois, pour partie propriétés de collectivités (Communes, Intercommunalités, Département du Nord) ou de personnes privées, le complètent.

Les peupleraies, présentes en nombre sur le territoire, et ce même si leur surface globale s'est stabilisée à 2 508 ha en 2004, contribuent à ce réseau. L'ambiance forestière qu'elles génèrent, et sa qualité en terme d'écosystème et de biodiversité, dépendent cependant fortement des modalités de gestion de ces dernières : présence d'un sous étage, existence de lisières structurées, diversification...

Enfin, les ripisylves des cours d'eau, dont certaines composées d'habitats d'intérêt communautaire (Habitat prioritaire 91 E0\* - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*) ou abritant des espèces patrimoniales (ex : la Gagée des bois (*Gagea lutea*), plante protégée nationale dont une des deux seules populations régionales se situe de part et d'autre de l'Elnon), les haies et les alignements arborés, ainsi que les vergers, participent favorablement au liaisonnement de ces zones boisées et à la diffusion de ce réseau.

Les potentialités forestières du territoire sont (Cf. Carte phytosociologique de J.M. Géhu):

- sur la très grande majorité de ce dernier, la forêt mésophile et acidocline à Chêne pédonculé, Charme et Bouleaux de la zone subatlantique, infiltrée d'éléments hygrophiles de l'Alnion ou de l'Alno-Ulmion,
- secondairement, la forêt acidophile à Chêne pédonculé, Chêne sessile et Hêtre.

Les forêts et boisements du territoire abritent plusieurs habitats forestiers et d'autres habitats d'espèces d'intérêt communautaire. Au sein des boisements, de nombreux milieux intra-forestiers, dont certains relictuels, sont également remarquables :

- de par les habitats d'espèces qui les caractérisent : landes tourbeuses des sablières de Bassy et du Lièvre, de la Mer de Sable à Stamburges et lande sèche subatlantique du Mont des Bruyères ou de la sablière Brouillard, mares intra-forestières et leurs populations de Triton crêté (*Triturus cristatus*), notamment en forêt de Marchiennes ou de Beloeil, blockhaus forestiers du massif de Raismes-St-Amand-Wallers et leurs populations de chiroptères en hivernage,
- de par les espèces à enjeux pour le territoire qu'ils abritent : Osmonde royale (*Osmunda regalis*), Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), Lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*), Lycopode en masse (*Lycopodium clavatum*), Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*).

Les 5 Réserves Biologiques Domaniales (RBD) dirigées correspondent à plusieurs de ces milieux intra-forestiers et stations particulières, par ailleurs dans leur très grande majorité intégrés au réseau Natura 2000 au titre de la Directive "Habitats" de 1992.

En forêt de Raismes-St-Amand-Wallers, une Réserve Biologique Domaniale Intégrale (RBI de Cernay) est en projet vis-à-vis d'une vieille futaie de Chênes pédonculés, pour un superficie de 67 ha autour de 50 ha de noyau dur. Ces vieilles chênaies présentent un intérêt tout particulier vis-à-vis des bois sénescents, morts et à cavités, de la fonge, des insectes saproxyliques et des espèces cavernicoles.

Parmi les nombreuses espèces de la fonge, les forêts du territoire abritent tout particulièrement la Russule des aulnes (*Russula pumila*), le Lactaire des bourbiers (*Lactarius lacunarum*), le Crépido brun rosé (*Crépidotis brunneoroseus*), dont la station type est à Saint-Amand.

Une superficie importante des forêts du territoire est d'ailleurs incluse dans la nouvelle ZPS "Vallée de la Scarpe et de l'Escaut" dont certaines espèces forestières nicheuses ont motivé le classement : Pic mar (*Dendrocopos medius*), Pic noir (*Dryocopus martius*), Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) et Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*).

Enfin, d'autres espèces forestières présentent un enjeu sur le territoire, tel le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*).

Les caractéristiques actuelles des forêts et de leurs peuplements sont toutefois très liées à l'histoire et aux activités humaines passées du territoire : la sylviculture, la présence de nombreuses abbayes, les guerres et leurs conséquences, l'exploitation minière et ses effets induits. Si les futaies régulières de chênes pédonculés y dominent en forêt domaniale, avec également des hêtraies sur la partie nord-est (forêts de Flines-lès-Mortagne, Bon-Secours et Beloeil), les plantations de résineux (Pin sylvestre) couvrent des superficies importantes.

Tout comme les séries d'intérêt écologique particulier en France (bien que non appliquées sur le territoire du Parc naturel régional), les plans de gestion des forêts domaniales belges permettent la désignation de secteurs destinés à la protection et la conservation du patrimoine naturel. C'est ainsi qu'en forêt de Bon-Secours la restauration de landes sèches sur substrats sablonneux superficiels y est envisagée, ou la reconstitution de peuplements forestiers naturels y est favorisée, au profit de l'aulnaie-frênaie alluviale ou marécageuse pour la plupart des cas.

Aujourd'hui, au-delà de cet héritage du passé, la forêt et sa gestion, sur le territoire, doivent répondre :

- à une pression de fréquentation très forte et toujours croissante, par des usagers très variés (promeneurs, vélos, cavaliers...) : les massifs domaniaux font l'objet, dans le cadre de "Contrats de forêt" soutenus par le Département du Nord, de nombreux aménagements réalisés par l'Office National des Forêts (ONF) visant une rationalisation de la fréquentation par des équipements d'accueil ;
- à des projets d'aménagement et d'équipement qui affectent les franges forestières et leurs abords ;
- à des objectifs économiques de production, tant de la part de l'ONF que des propriétaires sylviculteurs privés ; ces derniers, souvent popuiculteurs sur le territoire, sont de plus en plus confrontés aux difficultés propres à cette sylviculture : évolution des marchés, problèmes sanitaires de certains cultivars... ;
- à la prise en compte du poids économique et sociétal significatif de la pratique de la chasse ; cette dernière renvoie non seulement à la gestion cynégétique des populations de gros gibiers mais également au problème de l'évolution de ces dernières en lien avec la fragmentation des massifs et leur capacité d'accueil ;
- à l'intégration de la gestion sylvicole dans une approche plus large de la filière forêt-bois appréhendée au sein du territoire ;
- aux impacts attendus du changement climatique vis-à-vis des peuplements, des essences à choisir et à privilégier.

Hêtraie à jacinthe



Osmonde royale



Gagée des bois



Voir aussi

- p.38 - Économie du bois et de la forêt

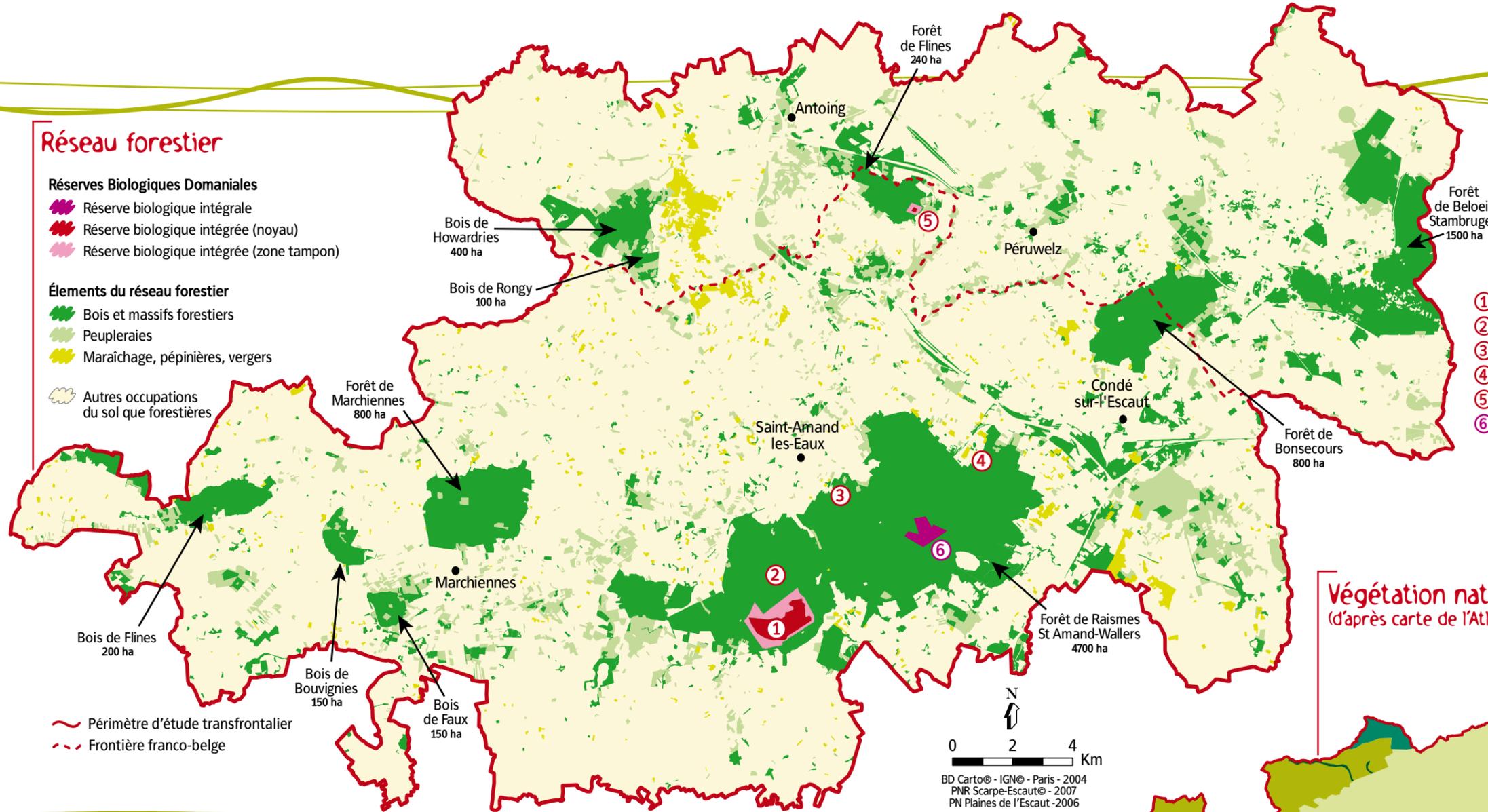
### Réseau forestier

#### Réserves Biologiques Domaniales

-  Réserve biologique intégrale
-  Réserve biologique intégrée (noyau)
-  Réserve biologique intégrée (zone tampon)

#### Éléments du réseau forestier

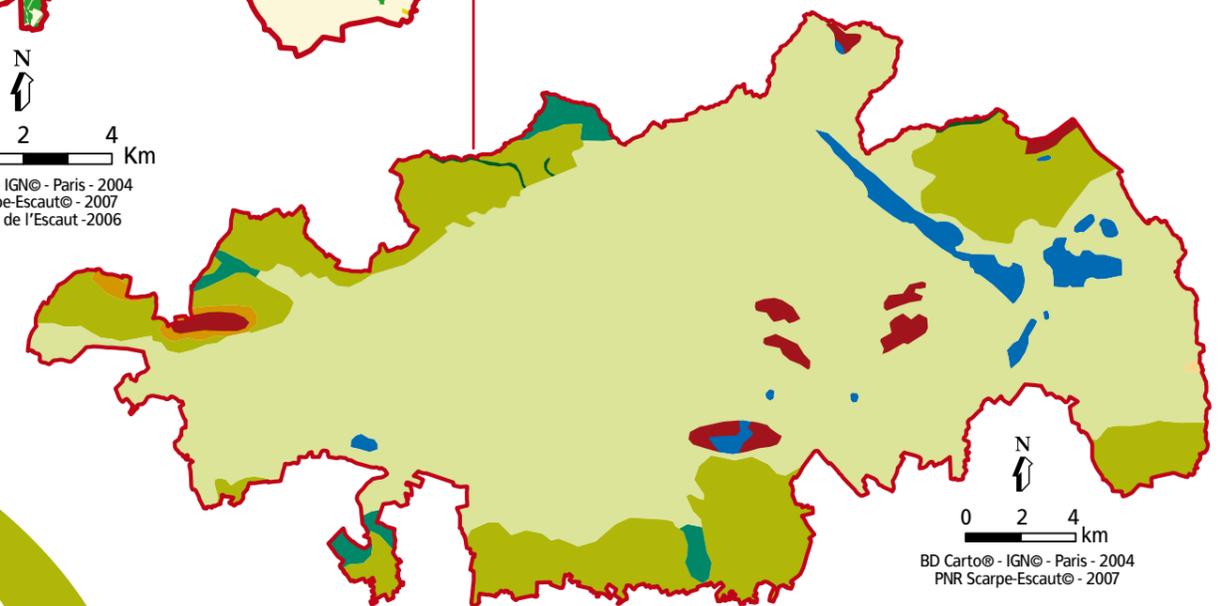
-  Bois et massifs forestiers
-  Peupleraies
-  Maraîchage, pépinières, vergers
-  Autres occupations du sol que forestières



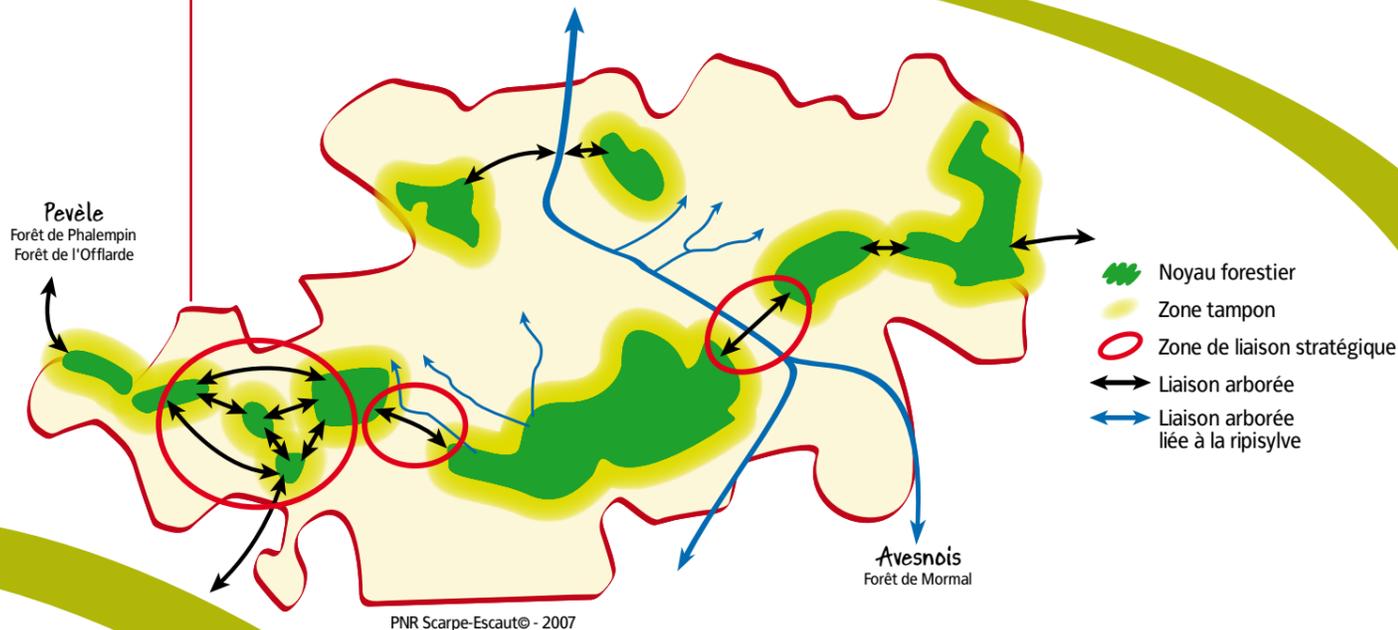
- ① RBD de la Mare à Goriaux : 264,97 ha
- ② RBD Bassy : 0,25 ha
- ③ RBD des Bruyères : 1 ha
- ④ RBD du Lièvre : 3,02 ha
- ⑤ RBD des Breux : 11,41 ha
- ⑥ RBI de Cernay : 67,12 ha

### Végétation naturelle potentielle

(d'après carte de l'Atlas régional de JM GEHU, 1979)



### Schéma du réseau forestier



-  Forêt riveraine des vallées à Aulne, Frêne et Orme plus ou moins mêlée d'éléments de la Chênaie-frênaie.
-  Forêt des zones marécageuses et tourbeuses (aulnaie et saulaie).
-  Forêt mésophile et neutrocline à Chêne pédonculé, Charme et Frêne, nuancée d'éléments hygrophiles.
-  Forêt mésophile et neutrocline à Chêne pédonculé, Charme et Frêne.
-  Forêt mésophile et acidophile à Chêne pédonculé, Charme et Bouleaux de la zone subatlantique.
-  Forêt mésophile et acidophile à Chêne pédonculé, Chêne sessile (ou hybrides), Charme et Bouleaux de la zone subcontinentale.
-  Forêt mésophile et acidophile à Chêne pédonculé, Chêne sessile, Charme et Bouleaux de la zone atlantique.
-  Forêt acidiphile à Chêne pédonculé, Chêne sessile et Hêtre.
-  Périmètre d'étude